



## **Déclaration liminaire du SNE-FSU Comité technique du 4 juin 2015**

Madame la Directrice Générale,

Nous prenons aujourd'hui la parole en amont du comité technique pour dénoncer le simulacre de dialogue social proposé au sein de l'établissement.

D'abord, vous persistez à considérer comme de simples chambres d'enregistrement les différentes instances que sont le comité technique et le CHSCT. En effet, vous ne soumettez pas au vote ou consultation l'ensemble des dossiers pour lesquels il est prévu de le faire.

Nous prenons pour exemple la cartographie des effectifs. La réflexion, portée en groupe de travail dont la représentativité est par ailleurs discutable, a été tronquée via des ajustements arbitraires de redistribution des effectifs au sein des DIR. Le CHSCT n'a pas été consulté sur ces résultats alors même que cela relève d'une modification de l'organisation du travail. Le Comité Technique est informé aujourd'hui mais non consulté. Or, vous demandez que des organisations de services soient votées, en appuyant les projets de réorganisations sur des effectifs cibles issus de la réflexion cartographie.

Madame la Directrice Générale, nous vous alertons depuis des mois sur l'abus que vous faites des productions du groupe cartographie des effectifs sans qu'aucune validation n'en ait été faite dans les instances concernées.

Aujourd'hui nous dénonçons formellement cet abus et vous rappelons que les entraves à l'exercice de missions du CHSCT ou à l'exercice d'activité syndicale sont constitutives d'un délit.

Il nous semble impératif que dès aujourd'hui, vous fassiez évoluer le point numéro 7 cartographie en un point présenté pour avis au sein de ce comité technique et qu'une consultation du CHSCT soit engagée dans le même temps et dans tous les cas, avant toute présentation au conseil d'administration.

Ensuite, concernant les chantiers liés à la création de l'AFB, vous ne pouvez distiller des informations polémiques telle que la mutualisation éventuelle des services territoriaux de l'ONEMA avec l'ONCFS sans qu'aucun accompagnement ne soit effectué par la suite.

Depuis le début des chantiers AFB, des communications sont envoyées abruptement aux personnels, laissés finalement à eux-mêmes pour une interprétation de celles-ci.

Il est impératif que les accompagnements prévus aient lieu : qu'est-il advenu du plan d'accompagnement au changement présenté en début d'année ? Comment pensez-vous que peuvent réagir des personnels qui découvrent dans la presse écrite qu'un projet de création de siège de l'AFB se trame ... sur Montpellier ? Comment peuvent-ils vous croire lorsque vous annoncez que personne ne changera de postes ou ne sera incité à muter ? Comment être rassuré sur l'avenir des missions des police de l'eau exercées par 650 de vos agents, lorsque vous acceptez que le groupe de travail "missions de police" change de nom pour

"missions de terrain? Madame la Directrice Générale, les personnels de l'ONEMA sont abattus et ont perdu toute confiance en votre discours. Il est temps que la direction assume son rôle et oriente ses personnels. Il est temps qu'ils soient informés de leur avenir quel qu'il soit.

Madame la Directrice Générale, nous vous invitons donc à :

- ne plus dénigrer les instances de votre établissement,
- ne plus colporter l'idée d'un statut quo auquel plus personne ne croit,
- ne plus faire passer le préfigurateur Laroussinie pour un aimable novice, le SNE-FSU est représenté à l'AAMP et nous nous sommes déjà confrontés sur de multiples sujets.

**Mais nous vous invitons au contraire à assumer le rôle qui est le vôtre en informant vos personnels des changements à venir, en développant des plans d'accompagnement adaptés et en ne laissant plus la place aux spéculations malsaines.**